



**Aucune inscription ne sera confirmée au participant sans ce document.**

- ▶ Chèques à libeller à l'ordre de Régie Recettes Cellule Congrès.
- ▶ **Conditions d'annulation** : Seules les annulations reçues avant le 4 novembre 2020 par courrier, fax ou e-mail seront prises en compte et permettront le remboursement des sommes versées.

**Après le 4 novembre 2020 aucun remboursement ne sera effectué.**

Lu et approuvé,

Date .....

Cachet et signature

Le client déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente (téléchargeables sur notre site : <http://sfc.unistra.fr>) et les accepter sans réserve.

Les informations demandées dans ce bulletin d'inscription, sauf avis contraire de votre part, feront l'objet d'un traitement informatisé exclusivement réservé au Service Formation Continue.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, dite "informatique et libertés", vous disposez d'un droit d'accès et de rectification.